

N° 48

JUILLET 1990

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

E.D.I.T.O.R.I.A.L. DE N.O.T.R.E.

V.I.L.L.A.G.E.

PREMIER SEMESTRE 1990

Pour ce Bulletin Municipal de la mi - année, il est d'usage de faire le point des réalisations du 1er semestre et des projets de votre Conseil Municipal.

Comme prévu les travaux d'assainissement des Marais et de plantations de peupliers ont été menés à bien cet hiver et terminés fin Mars. A ce jour, sauf 4 ou 5 arbres cassés, tous les peupliers ont repris. Il faut féliciter pour ce travail important: débroussaillage et plantation de 2500 peupliers, les employés municipaux(Garde et jeunes sous contrat), sans oublier l'aide de deux bénévoles qui se sont proposés pour le jalonnage.

Le travail continue actuellement, avec le désherbage autour des peupliers qui devra être poursuivi pendant 2 ans, car l'expérience prouve que s'il est effectué sur des jeunes peupliers, le gain de production peut atteindre 2 à 3 ans. Des essais comparatifs de variétés et de débroussaillage ont été mis en place.

Il serait souhaitable que les habitants de Notre Village se sentent concernés par un tel investissement. La Commune possède 48 hectares de bois et Marais. Tous sont actuellement plantés et certains bientôt exploitables. C'est un Patrimoine, Votre Patrimoine, que nous envient bien des Communes.

Le Conseil Municipal a, par ailleurs, voulu profiter de l'assainissement du Grand Marais pour curer l'Etang et pour aménager ou remettre en état les berges des fossés des sentiers pédestres, qui sont intégrés dans le circuit de l'Office de Tourisme du Canton de HAM.

Vous en evrez les plans (le Grand Marais étant sur 2 feuilles aisément raccordables avec du ruban arhésif pour que vous puissiez apprécier les renseignements à en retirer).

Nous avons fait précéder ces plans d'un commentaire sur notre Commune, son Eglise, ses Chemins Pédestres - tel que l'O.T.S.I de HAM a souhaité que chaque Commune le fasse.

AUTRE PROJET IMPORTANT: qui s'il n'a pas encore reçu de début d'exécution, est néanmoins en bonne voie: L' Aménagement des Abords de la Râperie. Vous en verrez les différentes évolutions dans les comptes rendus de réunion de Conseil Municipal.

Comme tout projet où intervient l'Administration , cela est toujours long et complexe. Les Subventions viennent de nous être accordées (sur le H.T.):

25% par le Conseil Général.....47200Frs.

20% par le Conseil Régional....37756Frs.

Avec en plus la récupération de la T.V.A. , cela nous couvrira donc de plus de 50% du coût des travaux.

Travaux qui pourront commencer en Septembre - Octobre ; le Conseil espérant ainsi trouver une solution satisfaisante à plusieurs problèmes:

1) Améliorer l'environnement d'un quartier du Village vraiment défavorisé depuis quelques 20 ans.

2) créer un espace de verdure pour cacher un entrepôt de matériaux qui reste indispensable à la marche des Ets Marc CHARLOT.

3) favoriser une entreprise locale qui emploie une vingtaine de personnes et qui a besoin de stockage . Sa direction a fait preuve de beaucoup de bonne volonté pour faire aboutir nos accords.

Les autres projets sont toujours en cours de réalisation ou en instance: La Maison de Retraite pour laquelle, grâce à la détermination des promoteurs , un nouveau dossier est en cours.

Ceci afin de vaincre enfin l'opposition et l'inertie de l'Administration sociale.

La Toiture de l'Eglise, pour laquelle nous attendons l'octroi de Subventions pour commencer les travaux (sans doute pour maintenant en 1991).

Et bien d'autres études ou souhaits que Vos Responsables actuels ou leurs Successeurs espèrent bien réaliser bientôt.....

M.GRU.

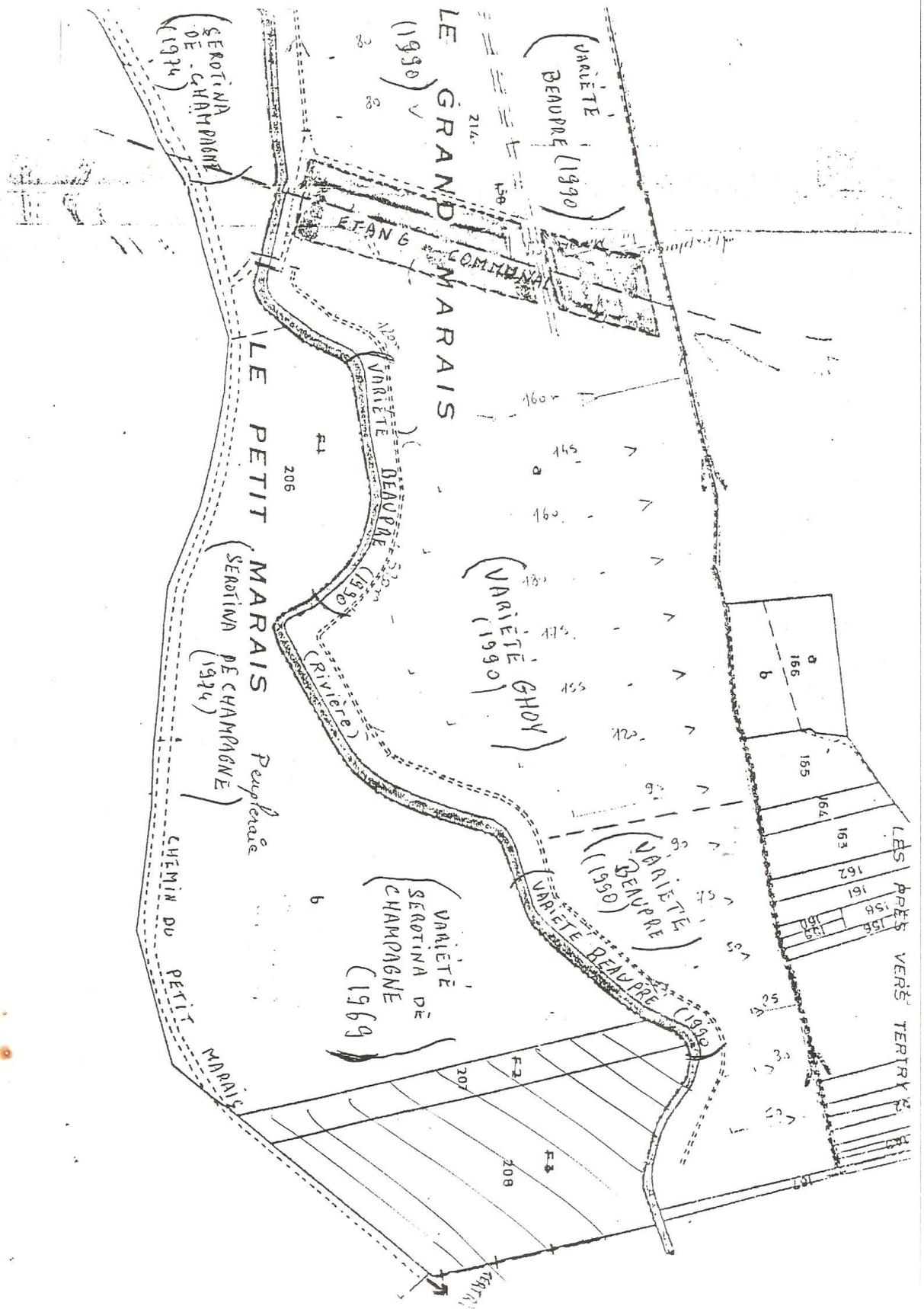
ET SI ON REPARLAIT " SON ET LUMIERE "??

Vus le succès et l'enthousiasme des spectateurs et des acteurs, un " Son et Lumière" pour 1991 est fort possible. Cela dépend de nous tous.

Les anciens de 1989 et les nouveaux désireux de rejoindre la joyeuse troupe(une centaine) seront conviés à une réunion courant Septembre.

En attendant, réfléchissons toutes et tous à ce que l'on pourrait faire.

J.PINCHON et J. BOUCHEZ.



VOICI LE TEXTE QUI SERA REMIS A CHAQUE VISITEUR

ARRIVANT à MONCHY - LAGACHE

TOURISTES OU PASSAGERS , QUI VENEZ NOUS VISITER , NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

.....à MONCHY - LAGACHE

Vous apprécierez le charme et le calme de la Vallée de l'Omignon qui apporte un écrin de verdure à notre Village.

Vous emprunterez les sentiers pédestres qui le parcourent (reliés aux chemins de randonnée de l' O.T.S.I de HAM de TERTRY à DEVISE) dont les noms fleurent bon le terroir picard: Sentier du Grand Marais, Ch(Cobiton, Sentier du Bau, Sentier de la Cabourerye...

Vous pourrez faire un circuit dans les Marais communaux plantés de peupliers, en descendant le sentier dit de " St Pierre" derrière l'Eglise; puis après la passerelle sur l'Omignon en empruntant le sentier qui suit la rivière sur sa rive droite jusqu'à l'Etang, avec retour par le sentier central du Grand Marais.

Si vous êtes discret, vous pourrez y voir une couvée de colverts sur la rivière, un héron au vol majestueux, des bancs de poissons dans la rivière ou même éventuellement un chevreuil..

Mais outre la promenade, vous pourrez pratiquer sur les installations municipales: la Pêche (cartes en vente au Café des Sports); la Pétanque; le Tennis (cartes en vente à la Mairie ou à la Boucherie- Charcuterie FOURNIER Gérard).

Vous vous documenterez sur notre célébrité locale, dont on a beaucoup parlé lors du Bicentenaire de la Révolution française: GRACCHUS BABEUF. Originaire de MONCHY par ses parents; il a été l'un des philosophes et doctrinaires de la Révolution française.

En particulier par ses écrits de journaliste et sa doctrine connue sous le nom de: BABOUVISME. Précurseur idéaliste de la Révolution Française, il fut sincère et généreux, mais utopique.

Une Rue du Village (à côté du Foyer Rural) porte son nom; ce devait être la ruelle où habitaient ses parents .

Mais surtout , Vous visiterez notre EGLISE SAINT PIERRE , restaurée après les destructions importantes , qui, en 1917 ont anéanti tout le Village. C'est un très bel édifice ayant gardé des vestiges de toutes époques.

.../

.../

ROMANE : avec en particulier ses deux petites baies très anciennes sur le mur du bas côté Nord-Est.

GOTHIQUE : avec le splendide porche gothique SUD, classé, du 16ème siècle.

RENAISSANCE : avec plusieurs détails architecturaux.

18 / 19è siècles: avec les très beaux pignons "style picard", en triangles, briques et pierres du Choeur et du chevet côté Est.

Enfin, l'époque Moderne: avec la reconstruction, à peu près à l'identique (sauf la calotte en pierre au lieu d'une pointe en ardoises) de l'ancien clocher primitif " Roman - Lombard" octogonal; orné de baies géminées sur chaque face, dans le style des églises romanes de CLUNY ou de PARAY LE MONIAL.

Et surtout, avec les vitraux modernes de Jacques GRUBER, le grand Maître - Verrier, réalisés en 1927 et classés en 1979 à l'Inventaire des Monuments Historiques.

Sans oublier, les ferronneries et boiseries réalisées par les artisans locaux à la rénovation de l'Eglise.

+++++

+++++

POUR LES VISITES EVENTUELLES OU LES VENTES DE BROCHURES ET DOCUMENTAIRES

SUR L' EGLISE

PRIERE DE s'ADRESSER à:

Mr l'Abbé E.PLANQUE, au Presbytère. TEL: 22.85.63.27.

Mr P.CAUSSIN, 6 Rue de la Chaussée à Méréaucourt. TEL: 22.85.63.16.

Mr M.GRU, 6 Hameau de FLEZ. TEL: 22.85.63.04.

=====

LA VIE DU VILLAGE

1er SEMESTRE ANNEE 1990 (01 à 06)

ETAT CIVIL DES NAISSANCES :

BORRUECO Adeline née le 04 Janvier 1990 à PERONNE.

HAPPE Bastien né le 04 MAI 1990 à PERONNE.

HERY Rudy né le 28 JUIN 1990 à ST QUENTIN.

+++++

ETAT CIVIL DES MARIAGES :

DELAHAYE Xavier & GRU Béatrice, mariés le 16 JUIN 1990 à MONCHY - LAGACHE.

Quête au profit du C.C.A.S: 545.30Frs.

MOTTE Georges et LEBLANC Sabine, mariés le 30 JUIN 1990 à MONCHY - LAGACHE.

Quête au profit des Ecoles: 190Frs.

+++++

ETAT CIVIL DES DECES:

CARPEZA - PRESTEL Henriette, décédée à MONCHY le 11 JANVIER 1990.

DE VISSCHER Charles, décédé à ETRAILLERS(02) le 14 JANVIER 1990.

SCELLIER - COYETTE Rolande, décédée le 22 MAI 1990 à MONCHY.

BOURBIER Serge, décédé à MONCHY le 31 MAI 1990.

+++++

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

14 Grande Rue: Mr Jean-Pierre DENNEQUIN et Mde CAPRON Doryse.

2 Chemin Tétard: Mr et Mde BILLOIRE Patrick.

20 Rue de TERTRY: Mr et Mde CLABAUT Alain.

8 Hameau de Douvieux: Mde Georgine HERY.

+++COMPTE - RENDU DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL+++

IER SEMESTRE 1990

+++REUNION DU 07 FEVRIER 1990:

a) Accord du Conseil Municipal pour l'adhésion de la Commune à l' A.D.E.E.S. (Association pour le Développement Economique de l'Est de la Somme).; moyennant la somme de Ifrs par habitant (dans un premier temps). Ceci permettra différentes aides en cas de travaux dans la Commune.

b) Discussion concernant le projet d'acquisition par la Commune de maisons à usage locatif. Avant de s'engager , il faut connaître les différents prêts et aides possibles, ainsi que les subventions. Projet à l'étude.

c) Mr le Maire donne au Conseil le compte rendu d'avancement des travaux d'assainissement du Marais et des plantations. Prévoir également le curage de l'étang avec la SCREG.

d) Résultats du dossier Maison de Retraite : refus de la DDASS et de la CRISM (arrêté du 12/01/1990 refusant le projet). Accord du Conseil pour maintenir les contacts et faire une nouvelle demande .

e) Subventions aux Sociétés locales année 1990:

C.C.A.S: 10000Frs - A.D.M.R.: 1050Frs - Judo-Club: 1400Frs - MAC Football: 3250Frs
Club de Gymnastique: 600Frs - Club de Pétaque:2200Frs - Comité de Jumelage:2500Frs
(car réception de nos amis allemands cette année) - Ruche enfantine:3250Frs - Club
des Aînés ruraux:1450Frs - Harmonie Ste Cécile: 2500Frs - Coop scolaire: 1850Frs -
Sonorisation des fêtes: 900Frs - Mouvement Vie Libre: 300Frs - Papillons blancs:650Frs
Institut de la recherche / Cancer: 300Frs - Mutuelle du Trésor: 50Frs - O.T.S.I de
HAM: 500Frs - U.S.E.P scolaire: 500Frs.

SOIT UN TOTAL DE: 33250Frs.

f) Tournoi du Club de Judo le 25 Février 90.

g) Halte - Garderie: Mise en place de ce Service tous les 1er - 3è et 5è
MARDI matin de 9h30 à 12 h au FOYER RURAL. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans, et ce,
moyennant la somme de 7 frs par enfant + 3Frs par enfant supplémentaire.

h) Participation au SIVOM de PERONNE pour 1990: 70144.86Frs.

i) O.T.S.I DE HAM: La commune a réalisé un tracé de sentiers pédestres
et équestres. Ce tracé sera inclus dans le parcours cantonal(voir ultérieurement).

j) Décisions prises quant aux chemins communaux(voir communiqué joint).

INFORMATION SUR LES CHEMINS COMMUNAUX

Lors de ses séances du 28 Mars et du 25 Mai 1990, le Conseil Municipal a pris plusieurs délibérations concernant les chemins communaux, dont les cultivateurs et propriétaires riverains ont été informés.

IL A ETE DECIDE:

1°) de laisser le libre passage aux piétons et cavaliers sur le Chemin du Petit Marais(section D n°s 206-207 & 208 et section ZE n°s 6 & 8)avec servitude depuis l'étang communal jusqu'à la limite de TERTRY, en prolongement du chemin dû sur le terroir de TERTRY - Voit Plan annexé)

Ceci pour donner suite au projet de l'Office de Tourisme du Canton de HAM de réaliser un circuit pédestre et équestre dans le Canton de HAM.

2°) même chose sur le chemin rural dit du Marais de Douvieux, depuis le tournant du chemin goudronné après le Jeu de Paume, jusqu'à la limite du terroir de DEVISE(chemin débouchant juste après la rivière sur la Route de MONCHY à DEVISE- Projet OTSI de HAM).

Ces deux chemins seront interdits à tous engins à moteurs sauf pour les riverains.

3°) que les riverains devront laisser en bon état le chemin de remembrement sur 5m de large, au lieudit La Tête Défulée - Terroir de FLEZ.Section ZP n°s 15-21-22-23.

4°) de demander à partir de 1991 UNE LOCATION SUR CERTAINS Chemins, devenus inutiles et actuellement cultivés.

POUR LA COMMUNE: Chemin Tétard,section ZS n°s: 7-8-9-10-11-12-13 & -14.

POUR L'ASSOCIATION FONCIERE:

a) à la Bosse de Laby(entre la Croix Noire et la Commune d'ESTREES-MONS); section ZA n° 7 et section ZS n° 15 à Montécourt.

b)à Douvieux: La Voie Perdue; section ZL.

c) au Chemin de la Vicomté(Le Petit Marais); section ZE n° 7

+++++

La location de ces chemins se fera sur la base de 6 quintaux $\frac{1}{2}$ l'hectare.

Les impôts restant à la charge de la Commune.

k) Fête locale St Pierre; Accord pour la venue de l'Harmonie de LOMME(59) au prix de 5000Frs. Concert le Dimanche 24 Juin.

l) Révision des baux de chasse pour 1991, ainsi que les baux de location de jardins communaux;

m) AMENAGEMENT ABORDS DE LA RAPERIE: Projet toujours à l'étude en concertation avec Mr Marc CHARLOT et les différents services concernés: A.D.E.E.S; C.A.U.E.D.DE Plusieurs possibilités sont offertes. A revoir, selon les devis proposés.

+++ REUNION DU 17 MARS 1990.

Réunion extraordinaire concernant le tracé de l'Autoroute A.29.

Après connaissance du nouveau tracé, le Conseil ne peut que réagir; car si la Vallée de l'Omignon est cette fois préservée; une autre nuisance est là: la séparation du Village Centre de ses hameaux de FLEZ et DOUVIEUX.

Le Conseil vote donc une motion à bulletins secrets.

En voici les principaux arguments:

" Notre délibération du 03/01/1989 et l'appel lancé à la réunion intercommunale au Foyer rural de MONCHY le 05/01/90 souhaitaient que soit évité ce tracé doublement aberrant.

Le bon sens l'a tout de même emporté pour le massacre de l'environnement de notre Vallée de l'Omignon. Mais le deuxième point a été éludé.

Cependant, il existe une autre alternative: logique:

Puisque le parcours de ST QUENTIN à ABLAINCOURT pourrait être le plus droit et le plus court possible..

Parce que sans être satisfaisante, cette solution serait la moins mauvaise possible; si l'on envisage tous les paramètres: kilomètres dans la Commune, nuisances..

Parce que, elle saccagerait moins l'environnement du Village et surtout son unicité.

Parce que c'était le premier projet étudié pour la Chambre de Commerce de Péronne par la Bétume-Sétame dès Janvier 1988, et mystérieusement disparu dès qu'il a été connu.

Cette autre alternative : c'était l'étude d'un tracé plus au SUD, depuis la limite de l'Aisne(au Sud-Est) en restant à peu près en limite de terroirs et de cultures avec les communes voisines."

+++ REUNION DU 28 MARS 1990:

a) Vote des taux année 1990.

Accord du Conseil pour un vote en fonction du coefficient de variation de: 1.0267.

Cela porte les différentes taxes à un taux de:

Taxe d'Habitation: 8.81% - Taxe foncière / Bâti: 12.14%

Taxe foncière / non Bâti: 29.72% - Taxe professionnelle: 7.10%

Montant du produit attendu 1990 (les impôts) : 1020000Frs. Pour la première fois, cette somme atteint le million.

b) BUDGET PRIMITIF 1990:

Section de fonctionnement: Recettes et dépenses s'élevant à: 1808607Frs.

Section d'investissement: " " " " : 698532Frs.

Vote d'une subvention supplémentaire de 200Frs qui sera versée au " Souvenir Français". Association qui s'occupe de l'entretien des tombes .

En investissement:

Remplacement du tracteur - tondeuse; travaux bâtiments communaux suite à la tempête; travaux à la Râperie solde travaux dans les Marais..

c) Plantations Marais:

Fin des plantation ces jours çà. 2500 peupliers ont été plantés par le Garde, les stagiaires T.U.C. et deux bénévoles (pour le jalonnage). 135 peupliers qui étaient en trop, suite à une erreur de contenance, ont pu être revendus par l'intermédiaire du Groupement de gestion forestière. Ce travail a été réalisé dans de bonnes conditions.

d) O.T.S.I de HAM :

Accord du Conseil pour l'édition d'un prospectus et pour l'inscription de certaines voiries communales réservées aux randonnées pédestres et équestres au Plan d'Ensemble Départemental. (Voir plans annexés). A éviter: le goudronnage et les véhicules à moteur.

e) Baux Communaux:

Renouvellement pour 1991 de tous les baux (chaque locataire recevra en temps voulu un exemplaire du bail) sur la base de 6 quintaux $\frac{1}{2}$ l'hectare. Bail conclu pour 9 ans du 01 Janvier 1991 au 31 Décembre 1999.

f) AMENAGEMENT RAPERIE:

Présentation au Conseil du projet d'aménagement avec démolition éventuelle de la partie "lavoir" et de l'ancienne bascule. Plantation de végétaux en bordure.

.../

... suite Râperie...

Plusieurs subventions ont été demandées. Accord avec Mr CHARLOT pour l'acquisition par la Commune des terrains et bâtiments (clause impérative pour l'obtention d'aides).

g) Problème logement de fonction de Me. GOMBART.

Une délibération est prise pour soutenir Me. GOMBART qui est logée à MONCHY lagache alors qu'elle devrait être logée à DEUISE (siège de la Classe dont elle est Directrice).

h) Mise à jour des tarifs de concessions Cimetière:

Prix de la concession au OI AVRIL 1990 sur la base de 50Fr le M². Soit 284Fr pour une concession simple.

i) Signature d'une convention entre la Commune et l'Etat pour l'embauche de stagiaires en Contrat - Emploi - Solidarité.

j) Achat de matériel hi-fi pour l'Ecole avec les crédits alloués par l'Etat(Allocation scolaire): 2760Fr.

k) Samedi 30 Juin: Concours de pêche du C.E des Ets BONDUELLE. Etang réservé.

+++REUNION DU 28 MAI 1990:

a) Projet Maison de Retraite: Une nouvelle tentative a eu lieu auprès des services concernés pour une nouvelle étude du projet. Le permis de construire ayant été accordé.

b) Le Conseil décide d'exonérer de Taxe Professionnelle pendant une durée de deux ans toute entreprise nouvelle ou toute société créée pour reprendre une entreprise industrielle en difficulté.

c) Râperie: dossier en cours d'exécution. Travaux finis d'ici fin 1990.

d) Accord du Conseil pour l'adhésion de MONCHY au Plan Local d'Habitat; ceci dans le cadre de l'A.D.E.E.S . Coût de 6frs par habitant pour cette adhésion.

e) Etude pour la création d'un caveau d'attente au Cimetière, ainsi que pour une désaliénation des tombes abandonnées.

f) Filet club de Football: Accord pour l'achat d'un filet de protection pris en charge moitié par la Commune, moitié par le M.A.C. Football.

g) chemins communaux: Prise d'une délibération (cf texte).

h) Préparation Fêtes locale et Nationale: Participation des commerçants et artisans locaux au coût du Feu d'artifice. Le Conseil souhaite rappeler aux habitants de MONCHY que leur devoir est d'aider tous ces commerçants et artisans à vivre , si nous voulons qu'ils demeurent au Village.

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat et du Groupement Forestier d'Amiens a d'ailleurs eu lieu le Samedi 23 Juin dans notre Commune, au Foyer Rural.

Elle était présidée par Monsieur LECLERC de HAUTECLOCQUE (fils du Maréchal LECLERC) qui a fait à cette occasion un exposé très intéressant sur l'intérêt économique du bois dans l'avenir.

Cette décentralisation exceptionnelle à l'Est du Département - alors que la majorité de la production forestière se trouve à l' Ouest - est dûe aux excellentes relations que nous entretenons avec le Groupement de gestion forestière et , en particulier avec son Directeur Adjoint: Mr J.P WANTE.

Pour compléter les informations données dans ce Bulletin, plus spécialement sur les Marais Communaux et les dernières plantations de peupliers,, il nous a semblé, par ailleurs, intéressant de vous donner une documentation que Mr WANTE a eu l'amabilité de nous communiquer.

VARIETE " BEAUPRE ":

Hybride interaméricain - Sélection belge.

Mère: Fritzi Pauley - Père: Hybride américain.

Croissance excellente-Elagage qui doit être fait rapidement. Assez résistant au vent - Bonne résistance aux maladies:Chancre et Dothichiza.
Bois apte au déroulage.

VARIETE "GHOY":

Euraméricain d'une sélection belge.

Croissance nettement supérieure à "Robusta" bien que le démarrage soit lent - Plus facile d'élagage et bien résistant au vent et aux maladies.

La qualité de son bois(déroulage qualité contreplaqué) en fera un bois recherché.

VARIETE " FRITZI PAULEY":

2 lignes ont été plantées en bordure du Parc de loisirs de l'OMIGNON.

Ceci pour garnir rapidement cette bordure, du fait de la croissance très rapide de cette variété et de la beauté du feuillage argenté.

Inconvénients: Il faut l'élaguer souvent et il est fragile au vent.

NOS SOCIÉTÉS LOCALES :

COMITÉ DE JUMELAGE DE MONCHY - LAGACHE.

La Municipalité et le Comité de Jumelage ont eu la joie de recevoir la Délégation officielle de DUNZWEILER, accompagnée de nombreux jumeurs et jumeuses les 28, 29 et 30 AVRIL derniers, pour célébrer le 5ème anniversaire de la signature de la Charte d'Amitié entre les deux communes.

La Délégation allemande conduite par le Maire de DUNZWEILER, Mr Théo WAGNER accompagné de son premier Adjoint: Mr Axel MULLER (élu tout dernièrement Maire principal des trois communes associées: Waldmohr, Breitenbach et Dunzweiler; nous le félicitons chaleureusement pour cette brillante accession à un poste de haute responsabilité); de plusieurs conseillers municipaux et de leurs épouses; a été officiellement reçue par Mr Michel GRU, Maire de MONCHY - LAGACHE entouré de membres de la Municipalité.

Réception, donc, le SAMEDI 28 AVRIL à 11h30 au Foyer Rural.
A 18h30, grand-Messe chantée en l'Eglise St Pierre de MONCHY avec la participation très appréciée de la Chorale locale...en grande forme.

Le Dimanche 29 AVRIL a constitué le temps fort de cette rencontre amicale.
Une promenade en autocars (deux), a emmené les jumeurs français et leurs invités à COMPIEGNE, au Carrefour de l'Armistice, à PIERREFONDS et à CHANTILLY avec déjeuner champêtre et visite du Château de Chantilly; tout ceci sous un magnifique soleil. Retour à MONCHY - LAGACHE vers 18h30.

Le soir, à 20h30, français et allemands se retrouvaient à La Ferme du Vermandois à CAULAINCOURT; chacun et chacune avec son brin de muguet en signe de ralliement, pour y déguster un succulent repas dans une atmosphère des plus joyeuses créée par le plaisir tout simple mais combien intense de partager ensemble ces moments de grande amitié.

Le Lundi 30 AVRIL, après - midi, hôtes et invités assistaient dans la salle du Foyer Rural à un café-concert animé par l'Harmonie Ste Cécile que nous remercions vivement, tant pour la qualité de ses interprétations que pour la gentillesse coutumière de ses exécutants...et de son Chef, bien entendu!

Vers 18h00, c'est le départ de nos Amis, avec pincements au coeur et promesses (toujours tenues) de se revoir bientôt.
Selon les échos recueillis de part et d'autre de la frontière, ces trois journées ont constitué une parfaite réussite.

La Paix et l'Amitié entre les Peuples n'ont pas été oubliées, loin de là!
C'est ça le Jumelage!

Répondant à l'invitation de Mr l'Abbé KASTEL, Curé de DUNZWEILER-BREITENBACH, quelques membres du Comité de Jumelage se sont rendus à DUNZWEILER les 12 & 13 Mai derniers.

.../

.../

M.l'Abbé KASTEL et son Conseil Paroissial voulaient essentiellement remercier les quelques personnes qui ont accueilli, aidé, assisté spontanément les deux camps de jeunes allemands, organisés par le patronage catholique de DUNZWEILER/BREITENBACH en Août 1988 et Juillet 1989.

Lors de la Messe du Dimanche 13 Mai, M.le Vicaire Episcopal de SPEER, l'Abbé KASTEL et l'Abbé PLANQUE de MONCHY - LAGACHE, ont procédé au baptême de la toute nouvelle cloche de DUNZWEILER: MARIA (780 Kilogr.).

Jusqu'à présent, il n'y en avait que deux: la petite et la moyenne.

Au moment le plus solennel de la Cérémonie, à la surprise générale, les françaises et les français qui assistaient à l'office ont été invités nommément, à se rendre auprès de MARIA afin d'en être les parrains et marraines.

Confus de tant d'honneur, chacun et chacune de nous fit tinter MARIA et, désormais grâce à cette touchante attention c'est encore plus étroitement que nos deux localités sont jumelées.

MARIA et ses compagnes ont sonné à toute volée, la première fois le jour de **la Pentecôte; leurs soeurs de l'Eglise protestante leur ont répondu avec enthousiasme...** Quel merveilleux concert, à DUNZWEILER, on n'avait jamais rien entendu de pareil!

Ca, c'est de l'oecuménisme!

Les Assises de l'Assemblée Générale de notre Association ne pourront guère se tenir avant SEPTEMBRE maintenant; nous voici déjà en Juillet... en pleine campagne pour les uns, en vacances pour les autres...Rassurez-vous, l'Association est solide; les finances ne présentent pas un caractère alarmant!

Les membres actifs seront convoqués en temps voulu par mes soins, qu'ils ne se tracassent pas et, pour eux, comme pour les non adhérents; nous leur souhaitons, qui une bonne campagne, qui une bonne moisson, qui de bonnes vacances..selon le cas.

A Cette prochaine Assemblée Générale, vous pourrez faire plus ample connaissance avec Mademoiselle Agnès RICHY, notre toute nouvelle interprète qui a fait des débuts très remarquables les 28/ 29 ET 30 AVRIL derniers; elle s'en est tirée à merveille.

Félicitations et bienvenue parmi nous.

Bien cordialement à tous.

Le Président: P.CAUSSIN.

CLUB DE GYMNASTIQUE FEMINIME:

Nous avons tenu le 18 Juin notre Assemblée générale qui a permis de tirer les conclusions de cette année et de retrouver dans une ambiance chaleureuse les membres du Club.

Nous avons été heureuses d'accueillir en 1989/ 1990 une nouvelle animatrice, le Lundi soir: Mde Francine DUFLOT, qui, par son sérieux et son dynamisme a su maintenir le tonus de notre Club tout au long de l'année.

Comme nous l'avions déjà laissé pressentir dans le précédent Bulletin, les cours du JEUDI après-midi n'ont pas trouvé d'écho suffisant auprès des Monchysoises et nous le déplorons.

Notre Club, en accord avec Me Sandrine CARTON, a donc décidé de ne pas réouvrir ces séances du Jeudi après-midi.

Au nom de toutes, je tiens à remercier chaleureusement Sandrine pour ses efforts et sa gentillesse.

Malgré ces aléas, le Budget a pu être clôturé, mais notre Assemblée générale a décidé que pour la Saison 1990/1991 les inscriptions définitives devront être faites AVANT la reprise des cours du Lundi, afin de permettre au mieux une planification sur l'année.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'élire un nouveau Bureau; le précédent ne souhaitant pas se représenter pour raisons familiales et professionnelles. Les Monchysoises ont aimablement accepté ces responsabilités:

- Mde Marie-Anne BRESOUS: Présidente du Club.
- Mde Francine MANSARD: Secrétaire-Trésorière.

Je les remercie au nom de toutes d'assurer la " relève"; et leur adresse mes félicitations et mes encouragements pour les saisons à venir.

M.H DUJARDIN.

REPRISE DES COURS :

LE LUNDI 17 SEPTEMBRE à 20h00 au FOYER RURAL(puis chaque LUNDI sauf vacances scolaires).

INSCRIPTIONS: & RENSEIGNEMENTS:

Avant cette date(17/09/90) auprès de Mdes BRESOUS et MANSARD.

VENEZ NOMBREUSES ET...AMENEZ VOS AMIES!!!

HARMONIE SAINTE CECILE :

L'Harmonie Ste Cécile a une filleule. Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de la Chorale " Les Choeurs de l'Omignon".

Elle se veut extra communale, ouverte à toutes les bonnes volontés désirant chanter et sortir de leur train train quotidien.

Les répétitions sont fixées au MERCREDI 19h30 en l'Eglise St Pierre de MONCHY, sous la direction de Madame RIBEAU. Le Bureau et les statuts sont en cours.

Quant à Mairaine Ste Cécile, elle va à son rythme musical habituel, restant fidèle aux rendez-vous des festivités monchysoises.

Les personnes désireuses de renforcer le groupe ou d'apprendre le solfège peuvent toujours me contacter.

J. BOUCHEZ.

+++++

CLUB DE PETANQUE =

Voici venu le temps des vacances, de la détente et des loisirs. L'occasion aussi pour les dirigeants du Club d'établir à la mi-saison un premier bilan.

Jusqu'à présent trois concours se sont déroulés, et on ne peut pas dire qu'ils aient connu un réel succès!

Mauvais choix des dates??? Désintérêt du public à l'égard de nos manifestations?? Quoiqu'il en soit nous tentons dès à présent de tirer les enseignements de cette désaffectation, et nous espérons que vous viendrez nombreux participer ou assister à notre prochain concours le DIMANCHE 22 JUILLET.

Deux autres concours sont encore prévus au calendrier: le 19 Août et le 16 Septembre.

Après quoi nous irons rendre visite à nos amis de Dunzweiler les 22 et 23 Septembre.

Un car sera affrété pour l'occasion et les jumeleurs qui voudront nous accompagner seront les bienvenus.

A l'heure de conclure cet article, il m'est difficile de passer sous silence les dégradations commises encore récemment au chalet.

Vous dire que pour tous les dirigeants du Club, le découragement s'installe....

Néanmoins bonnes vacances à tous.... et...

A bientôt sur le Terrain.

J. KULIK.

+++++

CLUB DES AINES RURAUX:

Déjà au milieu de l'année 1990, que de changements internationaux en six mois ; voici l'Europe en voie d'unification, la faillite du communisme qui éclate au grand jour.

Nous ne pouvons que nous féliciter des processus de paix engagés.

Puissent nos Descendants profiter de cette période fraternelle pour connaître enfin une Paix durable; nous avons trop souffert de guerres depuis le début du siècle et nous ne pouvons que nous réjouir!

Nous , les anciens demandons la santé et la joie parmi nos enfants; nous sommes heureux de pouvoir nous réunir régulièrement et avec nos réunions de: chaque Premier Mardi du mois au Foyer Rural, nous souhaitons de bonnes vacances à tous.

J.CARBONNAUX.

+++++

CLUB DES ANCIENS COMBATTANTS:

Le Congrès Cantonal de HAM des A.C. a eu lieu à MONCHY- LAGACHE le Dimanche 25 Mars dernier. Après la Messe célébrée à la mémoire de tous nos Morts (camarades décédés en 14/18 , 39/45 et en Al gerie); le Congrès 1990 s'est déroulé au Foyer Rural, présidé par le C.A.T.M. Lenhart de DOULLENS auquel s'étaient joints quelques Maires du Canton et le Député.

Une vaste discussion sur les problèmes actuels des anciens Combattants, le Font uni des A.C., les bouleversements politiques de l'Est de l'Europe avec leurs conséquences pour l'avenir s'est engagée.

Puis nous sommes allés déposé des gerbes au Monument aux Morts de MONCHY entourés de nos Drapeaux pour rappeler les sacrifices de tous Ceux qui sont tombés pour la Liberté de la France, nous avons entonné une vibrante Marseillaise et enfin l'amical repas pour clore ce Congrès.

Le 8 Mai également, nous avons honoré après la Messe la mémoire de nos Anciens; souvenons- nous que déjà cette année nous avons perdu nos Camarades Charles DEVISSCHER et Serge BOURBIER; nos rangs diminuent.

Bonnes vacances à tous.

J.CARBONNAUX.

+++++

LES CHOEURS DE L' OMIGNON :

Une nouvelle Association vient de naître à MONCHY - LAGACHE.
Association à visée culturelle et plus particulièrement musicale que l'on
doit à Madame Carmen RIBEAU de Caulaincourt(02).

Son but: interpréter des chants profanes, classiques ou mo-
dernes et animer des manifestations locales ou régionales.

L'Harmonie Ste Cécile en est sa marraine avec le soutien de
Mr le Maire de MONCHY - LAGACHE.

Cette Chorale se veut extra-communale, ouverte à tous les Vil-
lages environnants. Pour l'heure, force est de constater que les Monchysois
y sont majoritaires.

Cela montre le dynamisme de Notre Village, mais ne nous enfermums pas, faisons
de la publicité autour de nous.

COMPOSITION DU BUREAU:

PRESIDENT: Mr Marc RIGAUX.

VICE - PRESIDENT: Mr André VALLETTE.

SECRETARE: Melle Sandrine RIBEAU.

SECRETARE ADJOINTE: Mde Michèle GUINET.

TRESORIERE: Mde Thérèse MASCLÉ.

TRESORIERE ADJOINTE: Mde Georgette CAUSSIN.

DERNIERE MINUTE:

Changement du jour de répétition: LE LUNDI (et non pas le Mercredi, comme
annoncé dans le texte de l'Harmonie). Heure inchangée: 19h30 en l'Eglise St
PIERRE.

Bonne route et longue Vie à cette nouvelle Association d'ani-
mation dans notre Commune ainsi que dans les communes environnantes.

+++++

A.D.M.R. ET TELEALARME:

A toutes les personnes isolées de plus de 60 ans...

Aux handicapés... quelque soit leur âge...

LA TELEALARME APPORTE LA SECURITE!

Renseignez vous auprès de l'A.D.M.R qui détient les boîtiers.

N° Tél de Mde BONDUELLE: 22.85.63.25.

.../ Suite ADMR....

A votre demande, l'installateur amiénois viendra vous la poser, pour cela, il suffit d'avoir le téléphone. Les frais sont légers et en fonction des revenus mensuels.

10Frs / Mois pour des revenus inférieurs à 3000Frs / mois.
35Frs / Mois " " " compris entre 3000 et 5000Frs / mois.
50Frs / Mois " " " supérieurs à 5000Frs / mois.

Les frais d'entretien sont à la charge de l' A.D.M.R (25Frs / mois) et les appareils restent la propriété de l' Association.

ALORS; ; ; ; n'hésitez pas à nous faire appel après avoir rencontré les personnes qui la possèdent déjà et vous diront combien ils l'apprécient.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.

M. BONDUELLE.

+++++

QUELQUES DATES A RETENIR:

LE MARDI 28 AOUT APRES - MIDI: au Foyer Rural P.M.I

LE SAMEDI 20 OCTOBRE AU SOIR: au Foyer Rural: Repas de la Ruche:

LE SAMEDI 17 NOVEMBRE AU SOIR, au Foyer Rural: Bal du MAC FOOTBALL.

LE DIMANCHE 25 NOVEMBRE à MIDI, au Foyer Rural: Repas de la Ste Cécile.

LE DIMANCHE 16 DECEMBRE APRES - MIDI, au Foyer Rural: Arbre de Noël.

LE LUNDI 31 DECEMBRE AU SOIR, au Foyer Rural: Réveillon du Nouvel An.

organisé par le Club de Pétanque.

Nous vous espérons nombreux lors de ces différentes manifestations!!

+++++

C.O.M.M.U.N.I.Q.U.E.S.

OPERATION BRIOCHES 1990:

Elle aura lieu les SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 1990.

Cette opération a pour but de permettre le financement de projets tels que: ouverture de centres d'aide par le travail, la construction d'ateliers pour enfants et adultes handicapés mentaux....

DON DU SANG 2ème SEMESTRE 1990:

La collecte aura lieu le :VENDREDI 26 OCTOBRE de 14h30 à 18h30 devant la Mairie.

En ce qui concerne les dons de Plasma, le Centre de Transfusion sanguine avertit directement les personnes intéressées du jour et de l'heure de cette collecte.

PERMANENCES DE LA CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE
DE HAM EN MAIRIE.

Un agent itinérant de la C.P.A.M vient à la Mairie de MONCHY - LAGACHE chaque VENDREDI de 14h 00 à 15h30.

Vous pouvez lui déposer vos feuilles de soins, formuler des réclamations, vous renseigner sur un dossier en instance...

N'hésitez pas, venez !

HORAIRES DU SECRETARIAT MAIRIE.

Un petit rappel semble toujours nécessaire, car les horaires ne sont pas encore bien connus de tous. LES VOICI DONC:

LUNDI: de 9h00 à 12h00.

MARDI: de 13h30 à 18h30 , avec permanence de Mr le Maire de 18h à 19h00.

MERCREDI: 9h00 à 12h00.

JEUDI: 9h00 à 12h00.

VENDREDI : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Vous pouvez éventuellement venir voir Mr le Maire les Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi matins vers les 10h00 en Mairie.

.../ SUITE DES COMMUNIQUEES.

QUETE AU PROFIT DE LA CROIX ROUGE FRANCAISE:

Cette quete a rapporte la somme de: 517.25Frs

+++++

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MONCHY - TERTRY & DEVISE:

Pour la prochaine rentrée scolaire de Septembre 1990, un panneau d'affichage sera apposé sur le mur de l'Ecole (près du parking Grand' Place). Vous y trouverez les informations scolaires ainsi que les nouveaux horaires du ramassage par minibus.

NOUVEAUTE RENTREE 1990/ 1991:

Les classes des écoles vaqueront un Samedi sur 3, soit 12 Samedis matins durant l'année scolaire, et ce, en fonction d'un calendrier établi par l'Inspection académique (circulaire du 06/07/1990).

Ceci afin de permettre des actions de formation et d'animation.

FETE DES ECOLES 17 JUIN :

Les Enseignants et les Parents d'élèves remercient vivement toutes les personnes qui par leur aide ont permis le bon déroulement et la réussite de cette Fête 1990.

+++++

FETE DE LA RUCHE :

Elle aura lieu le SAMEDI 21 JUILLET 1990 au Foyer Rural.

+++++

CELEBRATION LE 11 NOVEMBRE 1989 DE NOCES d'OR ET DE DIAMANT:

Lors du traditionnel repas des Aînés, La Municipalité a fêté trois Noces d'Or (50 années de mariage) : Mr et Mde Jacques CARBONNAUX; Mr et Mde Louis HENRY, Mr et Mde Louis BOULANT; ainsi qu'une Noce de Diamant (60 années de mariage) : Mr et Mde Jean DUPARCQ.

Toutes nos félicitations!

+++++

MEDAILLES DE LA FAMILLE FRANCAISE :

4 familles ont été à l'honneur le 26 Mai 1990. Il s'agissait de récompenser des mères de famille nombreuse:

MEDAILLE d'OR: Mde Raymonde BOCHART - Mde Janine HERY.

MEDAILLE d'ARGENT: Mde HE Jeannette.

MEDAILLE DE BRONZE: Mde Lucette CERESER.

Encore Bravo pour ces familles!

+++++